

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

**Séance spéciale** tenue ce **trente-et-unième jour de mai 2004 à 19h15** au lieu ordinaire des sessions et à la quelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier  
Monsieur Claude Ménard  
Monsieur André Bergeron  
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier est aussi présent.

Cette séance spéciale a été convoquée par le Maire, Monsieur Gilles Fortier et **avis spécial** a été signifié à chacun des membres selon la Loi.

**04-05-128**

**Règlement no 2004-77 - Concernant la division du territoire de la municipalité en six districts électoraux**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2004-77 concernant la division du territoire municipal en six districts électoraux.

ADOPTÉE

**04-05-129**

**Aménagements rue St-Jean-Baptiste Nord**

ATTENDU QU'une pétition de plusieurs centaines de noms a été déposée concernant leur désaccord sur les aménagements de bordures sur la rue St-Jean-Baptiste Nord;

Sur une proposition du conseiller Jan Heeremans, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est résolu sur division de faire procéder à l'enlèvement des aménagements de bordure de la rue St-Jean-Baptiste Nord et qu'à cet effet une directive de changement soit préparée par Teknika pour que les Entreprises GNP inc. réalisent ces travaux dans le cadre de leur contrat.

ADOPTÉE

Pour : Serge Bizier  
Claude Ménard  
Jan Heeremans

Contre : André Bergeron

**04-05-130**

**Servitude**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le greffier à signer pour et au nom de la Ville de Princeville une servitude de passage et d'aspect par destination de père de famille afin de conserver l'homogénéité des constructions érigés sur le lot 247-1-153 et/ou ses subdivisions.

ADOPTÉE

04-05-131

**Soumissions pour camion outil – Adjudication de contrat**

ATTENDU le rapport d'ouverture de soumissions déposé par le greffier;

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu d'adjuger le contrat pour la fourniture d'un camion pour le transport et l'entreposage d'outils et de pièces pour le service des Travaux publics soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme soit Automobiles Parr et Leconte Inc. au montant total de 99 594.40 \$ taxes incluses;

QUE cette dépense soit financée pour un montant de 90 000 \$ à même le fonds de roulement et remboursable en trois versements annuels égaux de 30 000 \$, l'excédent étant financé à même les activités financières de l'année en cours.

ADOPTÉE

04-05-132

**Levée de la séance spéciale**

Tous les sujets de la présente séance étant épuisés sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Ménard, la présente séance spéciale est unanimement levée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Mario Juaire, greffier

\_\_\_\_\_  
Gilles Fortier, maire

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

\_\_\_\_\_  
Louise Bergeron, trésorière